

Réflexion autour de la prise en charge
d'une personne vieillissante, en perte d'autonomie.

- Il est devenu difficile pour Madame J. de rester seule chez elle. Elle ne veut pas aller en maison de retraite. Les membres de sa famille ne sont pas d'accord sur la conduite à tenir. Ils contactent le service de médiation familiale car ils souhaitent l'accompagnement d'un tiers pour trouver une solution ensemble sans se fâcher.
- Le frère de Madame U. s'occupe de sa mère souffrant de la maladie d'Alzheimer et prend toutes les décisions la concernant. Madame U. se sent exclue. Elle aimerait en parler avec lui lors d'un rendez-vous au sein du service de médiation familiale.
- La mère de Monsieur R. est rentrée dans un EHPAD. Le montant de sa retraite ne permettra pas d'acquitter la totalité des frais engagés.
Comment aborder la question avec ses frère et sœur avec qui les relations sont tendues ?

